



# COMMUNE LE NOIRMONT

Le conseil communal vous invite à participer à la prochaine

## ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Date et heure : 26 juin 2023 à 20 h

Lieu : Aula des Espaces scolaires

### ORDRE DU JOUR :

1. **Comptes 2022** Examiner, approuver les comptes et voter les dépassements de budget.

2. **Discuter et approuver le règlement communal relatif à l'approvisionnement en eau potable (RAEP)** en raison de la modification de la loi sur la gestion des eaux.

3. **Discuter et approuver le règlement communal relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE)** en raison de la modification de la loi sur la gestion des eaux.

4. **Discuter et voter les dépenses d'investissements suivantes :**

a) **CHF 190'000.00** pour la réfection de deux appartements et des fenêtres dans le locatif rue des Perrières 19.

b) **CHF 128'000.00** pour le changement de conduites d'eau potable à la Rue de l'Ouest

c) **CHF 39'000.00** pour équiper le bâtiment de l'Espace polyvalent avec un équipement de contrôle d'accès.

Donner compétence au conseil communal pour se procurer les fonds et consolider les crédits pour les objets ci-dessus. Pour le point b, un prélèvement sera effectué dans le fonds « approvisionnement en eau MCH1 »

5. **Vente d'une parcelle d'env. 582 m<sup>2</sup> au prix de CHF 60.00 m<sup>2</sup> actuellement en droit de superficie à M. Haefeli Claude, à Rue du Clos Frésard 6**

6. **Statuer sur la naturalisation ordinaire en faveur de :**

a) CHAPPATTE Laïla

b) RIS Léana

7. **Divers**

**Le Noirmont, le 1er juin 2023**

**Le Conseil Communal**

*Les règlements mentionnés sous chiffre 2 et 3 sont déposés publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au secrétariat communal où ils peuvent être consultés. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.*